



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

**Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution
Fuel & Construction Products Division
L'Esplanade Laurier,
140 O'Connor Street,
East Tower, 4th floor,
Ottawa
Ontario
K1A 0S5

Title - Sujet Camp Durable Infrastructure de camp déployable et systèmes de services publics (Camp Durable)	
Solicitation No. - N° de l'invitation W8476-226540/A	Amendment No. - N° modif. 005
Client Reference No. - N° de référence du client W8476-226540	Date 2022-03-10
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$HL-675-80770	
File No. - N° de dossier hl675.W8476-226540	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM Eastern Standard Time EST on - le 2022-03-30 Heure Normale de l'Est HNE	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Arboleda, Ian	Buyer Id - Id de l'acheteur hl675
Telephone No. - N° de téléphone (343) 543-4040 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: See herein.	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

QUESTION ET RÉPONSE - SÉRIE III

Q13. Le projet Camp durable (CD) est à quelle phase le processus d'acquisition?

R13. Le projet Camp durable est aux premières étapes de l'analyse d'options.

Q14. Le Canada envisagerait-il d'inclure d'autres capacités au projet Camp durable, comme, mais sans s'y limiter, les éléments suivants: un centre médical et dentaire, l'entreposage de munitions, élément de sécurité à la salle de garde, installation de lutte contre les incendies, installation de drones, chenils, installation d'information compartimentée sensible, installation d'entraînement aux armes légères, et cetera?

R14. Le Canada tiendra compte de toutes les capacités techniques, de l'infrastructure et des solutions, ainsi que des stratégies d'approvisionnement et de maintien en puissance identifiées ci-dessus.

Les exigences techniques, les stratégies d'approvisionnement et de soutien et l'applicabilité de la politique de la RIT, y compris la proposition de valeur (PV), n'ont pas encore été déterminées. Le Canada confirmera, définira et identifiera toutes les consultations internes et sectorielles susmentionnées à un stade ultérieur. Une fois déterminé, l'industrie sera avisée à l'achat et à la vente au moyen d'une modification à la DDR.

Reportez-vous à la présentation initiale de la Journée de l'industrie ci-jointe pour plus d'informations.

Q15. Le Canada envisagerait-il d'inclure d'autres infrastructures au Camp durable qui nécessiteraient de l'électricité, comme, mais sans s'y limiter, les éléments suivants: site d'atterrissage d'hélicoptères, passerelles protégées, éclairage de sécurité périmétrique, parc de véhicules et champ de tir?

R15. Reportez-vous à R14 ci-dessus.

Q16. Y a-t-il une exigence pour le WiFi et si oui, cela aurait-il un impact sur l'alimentation et la sécurité informatique?

R16. Reportez-vous à R14 ci-dessus.

Q17. L'exigence d'interopérabilité pousserait-elle le camp à être alimenté par le carburant utilisé par les Alliés et les États-Unis, ce qui pourrait entraîner une capacité limitée d'utiliser les énergies renouvelables?

R17. Reportez-vous à R14 ci-dessus.

Q18. Le Canada serait-il en mesure de fournir les capacités de camp souhaitées pour des déploiements de différentes tailles (c.-à-d. compagnie, groupement tactique, brigade, etc.), car ces camps ne seront pas les mêmes?

R18. Reportez-vous à R14 ci-dessus.

Q19. Le Canada serait-il en mesure de fournir une description détaillée, des mesures, des restrictions et des limites des conteneurs maritimes si le transport par avion est indispensable?

R19. Reportez-vous à R14 ci-dessus.

Q20. Le Canada envisagerait-il d'autres solutions Camp durable, comme des constructions préfabriquées?

R20. Reportez-vous à R14 ci-dessus.

- Q21. Le Canada a-t-il l'intention d'attribuer ce contrat potentiel à un fournisseur ou d'attribuer plusieurs contrats?
- R21. Reportez-vous à R14 ci-dessus.
- Q22. Le ou les entrepreneurs potentiels se verront-ils attribuer un contrat de « gardien » pour l'entreposage et l'entretien de tout approvisionnement?
- R22. Reportez-vous à R14 ci-dessus.
- Q23. L'aspect service de tout déploiement comprendra-t-il la mise en place, l'exploitation et l'entretien et les services de camp associés seront soumis au même contrat ou à un contrat distinct lorsque le besoin s'en fait sentir?
- R23. Reportez-vous à R14 ci-dessus.
- Q24. L'entrepreneur sera-t-il responsable du soutien logistique dans le déploiement de l'infrastructure du camp et des systèmes de services publics, tant au pays qu'à l'étranger?
- R24. Reportez-vous à R14 ci-dessus.
- Q25. Le Canada considérerait-il les étapes finales de développement et de certification des prises d'alimentation commerciales comme un contrat distinct?
- R25. Reportez-vous à R14 ci-dessus.
- Q26. Le Canada envisagerait-il un soutien à la recherche et au développement pour les prises ou les chargeurs avancés ou spécialisés?
- R26. Reportez-vous à R14 ci-dessus.
- Q27. Combien de contrats devraient être attribués dans le cadre de ce projet?
- R27. Reportez-vous à R14 ci-dessus.
- Q28. Camp Sustain est-il strictement un achat de biens d'équipement?
- R28. Reportez-vous à R14 ci-dessus.
- Q29. Y a-t-il des aspects liés à l'installation, à l'entretien et/ou à l'exploitation, à la gestion de projet et aux services de soutien (intégration de systèmes) aux exigences énoncées dans la DDR?
- R29. Reportez-vous à R14 ci-dessus.
- Q30. Le Canada est-il intéressé par une approche « une seule gamme de produits » ou par l'achat de plusieurs produits et actifs? Par exemple, les abris à parois dures et/ ou à parois souples peuvent être une option en raison des environnements variés et diversifiés où ils seront utilisés.
- R30. Reportez-vous à R14 ci-dessus.
- Q31. Si l'exception relative à la sécurité nationale est invoquée, la ou les demandes de soumissions seraient-elles concurrentielles ou non concurrentielles?
- R31. Reportez-vous à R14 ci-dessus.

- Q32. L'élément vérité et réconciliation nationale fait-il partie de cet approvisionnement (y compris un régime d'avantages sociaux autochtones)?
- R32. Reportez-vous à R14 ci-dessus.
- Q33. En ce qui concerne l'objectif d'intégration des services publics et des produits avec les Alliés du Canada, cela inclut-il les normes et les approbations américaines et européennes?
- R33. Reportez-vous à R14 ci-dessus.
- Q34. En ce qui concerne le terme « clé en main », qui peut impliquer plusieurs définitions différentes, le Canada peut-il préciser davantage les options que l'industrie devrait envisager (c.-à-d. la gestion de projet, l'intégration de systèmes, le soutien logistique, la location, le soutien opérationnel complet au déploiement de l'actif, le financement, la garantie, etc.)?
- R34. Reportez-vous à R14 ci-dessus.
- Q35. Quelle est l'évaluation de notation prévue? L'évaluation de la notation inclurait-elle « l'utilisation sur le terrain » par rapport à l'achat de produits (c.-à-d. opérations déployées, expérience en gestion de projet, intégration de systèmes, garantie, temps de mise en place opérationnelle, transportabilité vers divers théâtres, stockage des actifs, utilisation des actifs terrestres, taux de défaillance moyens de l'équipement, réapprovisionnement / chaîne d'approvisionnement, inventaire, assurance, etc.)?
- R35. Reportez-vous à R14 ci-dessus.
- Q36. Veuillez nous étendre sur la responsabilité limitée – est-ce que cela plafonne la responsabilité qui est commercialement raisonnable (c'est-à-dire le pourcentage de la valeur des services ou des actifs achetés)?
- R36. Reportez-vous à R14 ci-dessus.
- Q37. Comment les « options énergétiques alternatives » seront-elles pondérées dans l'évaluation technique ?
- R37. Reportez-vous à R14 ci-dessus.
- Q38. Pour les sites éloignés et austères, des services de soutien aérien, y compris un abri, des secours en cas d'incendie (CFR), etc., sont-ils nécessaires?
- R38. Les installations d'opérations aériennes dépassent la portée du projet Camp durable.
- Q39. S'agit-il d'un achat unique ou d'un achat durable à long terme (c.-à-d. des commandes partielles)? Y aura-t-il une commande minimale (garantie) pour l'acquisition de nouveaux systèmes de camp?
- R39. Reportez-vous à R14 ci-dessus.
- Q40. Quel pourcentage de ce contrat doit être un produit commercial prêt à l'emploi (PCPE)?
- R40. Reportez-vous à R14 ci-dessus.
- Q41. Quel pourcentage de ce contact doit être de la recherche et du développement (R&D)
- R41. Reportez-vous à R14 ci-dessus.
- Q42. Comment le fournisseur peut-il s'inscrire aux prochaines séances individuelles? Si un fournisseur l'a déjà fait inscrits, doivent-ils reconfirmer l'inscription?

- R42. Veuillez consulter l'amendement ci-dessous pour obtenir des instructions sur la façon de s'inscrire à la prochaine séance individuelle.
- Q43. Comment HQSS et les autres projets en cours s'intègrent-ils à Camp durable?
- R43. Reportez-vous à R14 ci-dessus.
- Q44. Quelles sont les exigences en matière d'alimentation pour Camp durable? Nécessite-t-il de grandes génératrices diesel ou des sources d'énergie plus petites et flexibles?
- R44. Reportez-vous à R14 ci-dessus.
- Q45. Quels sont les modes de transport envisagés pour Camp durable? Par avion, train, bateau et/ou véhicule/camion de transport et si oui, quelles sont les mesures, les restrictions, etc.?
- R45. Reportez-vous à R14 ci-dessus.
- Q46. Existe-t-il une liste de fournisseurs intéressés et comment peut-on obtenir cette liste d'autres fournisseurs intéressés par ce projet?
- R46. Reportez-vous à la modification no 4, Questions et réponses – Série II, A8., pour obtenir une liste des fournisseurs intéressés et à l'amendement A12., pour obtenir des instructions sur la façon de s'inscrire à la Liste des fournisseurs intéressés pour Camp durable.
- Q47. Comment coordonnez-vous les exigences en matière de communication avec les systèmes de communication CJOC/CFJSR actuellement déployés?
- R47. Reportez-vous à R14 ci-dessus.
-

CET AMENDEMENT EST PROPOSÉ POUR MODIFIER LA PARTIE 4 – JOURNÉE DE L'INDUSTRIE ET LES CONSULTATIONS INDIVIDUELLES. LES RÉVISIONS SONT LES SUIVANTES :

1. À la page de couverture de la lettre d'intérêt (demande de renseignements), boîte de fermeture de l'invitation, SUPPRIMER dans sa totalité et REMPLACER par ce qui suit,

« Sollicitation Closes – L'invitation prend fin At – à 1400 hours EST/ heures HNE On – le 30 December/décembre 2022 »

2. À la partie 4 – Journée de l'industrie et consultations individuelles, 4.1 Invitation à la journée de l'industrie et aux consultations individuelles, 4.1.1 Journée initiale de l'industrie, AJOUTER ce qui suit,

« 4.1.1.2 Présentation initiale de la Journée de l'industrie

La présentation PowerPoint partagée lors de la journée initiale de l'industrie est jointe à l'annexe « F » de cette DDR. »

3. À la partie 4 – Journée de l'industrie et consultations individuelles, 4.1 Invitation à la journée de l'industrie et aux consultations individuelles, 4.1.3 Consultations individuelles, AJOUTEZ ce qui suit,

« 4.1.3.1 Calendrier

Les consultations individuelles initiales auront lieu dans la région de la capitale nationale du **28 mars au 1^{er} avril 2022**. La ou les dates et heures exactes seront annoncées lors de la Journée de l'industrie.

Les fournisseurs doivent confirmer leur participation aux consultations individuelles en remplissant l'annexe E – Formulaire d'invitation - Consultations individuelles, le nom de la ou des personnes qui y assisteront et leur titre, et en les soumettant à l'autorité contractante par courriel **au plus tard à 1700 heures HAE, le 18 mars 2022**. Les inscriptions tardives ne seront pas acceptées.

Les participants inscrits recevront un courriel offrant la possibilité d'y assister par réunion virtuelle (MS Teams) ou en personne. Les détails de l'événement, y compris l'heure et le lieu ou l'invitation MS Teams seront envoyés directement aux participants inscrits uniquement.

REMARQUE : Veuillez noter que les protocoles fédéraux, provinciaux et municipaux actuels en matière de santé et de sécurité seront en vigueur lors de la participation en personne. »

4. À la partie 5 – Documents connexes, AJOUTER Annexe E – Formulaire d'invitation – Consultations individuelles, ci-joint ci-après.

TOUTES LES AUTRES CONDITIONS DE LA DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS NE SONT PAS MODIFIÉES.

ANNEXE E – FORMULAIRE D'INVITATION - CONSULTATIONS INDIVIDUELLES

Veillez remplir le formulaire d'invitation afin de confirmer votre présence aux consultations individuelles en cochant ou en indiquant votre ordre de préférence de la date et de l'heure et du nombre de participants qui assisteront aux séances.

Le Canada fera tout en son pouvoir pour satisfaire la date et l'heure de votre choix. Toutefois, si de nombreux fournisseurs demandent le même temps, le Canada procédera sur le principe du premier arrivé, premier servi.

Nom de l'entreprise	
Personne ressource	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	

Camp Sustain – Consultations individuelles						
Préférence*	Date	Heure** (HAE)				
	28 mars 2022 (Lundi)	0800 – 0900 heures	0930 – 1030 heures	1100 – 1200 heures	1230 – 1330 heures	1400 – 1500 heures
	29 mars 2022 (Mardi)	0800 – 0900 heures	0930 – 1030 heures	1100 – 1200 heures	1230 – 1330 heures	1400 – 1500 heures
	30 mars 2022 (Mercredi)	0800 – 0900 heures	0930 – 1030 heures	1100 – 1200 heures	1230 – 1330 heures	1400 – 1500 heures
	31 mars 2022 (Jeudi)	0800 – 0900 heures	0930 – 1030 heures	1100 – 1200 heures	1230 – 1330 heures	1400 – 1500 heures
	1er avril 2022 (Vendredi)	0800 – 0900 heures	0930 – 1030 heures	1100 – 1200 heures	1230 – 1330 heures	1400 – 1500 heures

*Les fournisseurs doivent choisir 3 dates et classer par préférence (1, 2, 3).

**Les fournisseurs doivent choisir 3 créneaux horaires (encerclez vos choix) pour chaque date choisie.

Remarque : Les dates et heures choisies par les fournisseurs ne sont pas garanties, mais le Canada fera de son mieux pour répondre à toutes les demandes.

Liste des participants

	Noms	Position	Mode de présence (Virtuel ou en personne)
1			
2			
3			
4			
5			